



CHILLY-MAZARIN

Accusé de réception en préfecture
091-219101615-20201121-D202111-21-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

Nombre de membres

en exercice : 35
Présents : 33 jusqu'au point 14, 32 au point 15 et 31 à partir du point 16
Représentés : 1 jusqu'au point 14, 2 au point 15 et 3 à partir du point 16
Excusés : /
Absent : 1

L'an deux mille vingt, le vingt et un novembre à dix heures, le Conseil Municipal de CHILLY-MAZARIN, dûment convoqué par la Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Rafika REZGUI, Maire.

PRÉSENTS : MME REZGUI, Maire, M. LACAMBRE, MME GY, M. PROPONET, MME LOYAU, M. CRUSE, MME GREMION, M. JANUS, MME RICCIARELLI, M. DELIANCOURT, MME LE PALUD, ADJOINTS ; M. SERRES, MMES MALBEC, NAOUM-GHAZIEFF, M. HAMONIC, MMES BOUGE, MICHON, DI LUCA, M. SOUSA, MMES YENKETRAMDOO, MORIEZ, MM. PAUDELEUX, RICCARDI, POLICE, BOUKOUNA, DEBBI, MME CINOSI-GIRARD, MM. BOUCHE, RIBEIRO-CAPITAO, MMES LACARRIERE-FARGES, LEANZA, SICSIC JUSQU'AU POINT 15, VINCENT JUSQU'AU POINT 14, FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

REPRÉSENTÉS :

MME HADJIAT POUVOIR A M. DEBBI
MME SICSIC POUVOIR A M. RIBEIRO-CAPITAO A PARTIR DU POINT 16
MME VINCENT POUVOIR A MME CINOSI-GIRARD A PARTIR DU POINT 15

EXCUSÉS : /

ABSENT : M. GNADRE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur **Samy DEBBI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

D202111-21

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) : rapport d'activité 2019.

OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE (S.I.A.H.V.Y.) : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2019.

RAPPORTEUR : CHRISTIAN PROPONET

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, est tenu d'adresser, chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de cet établissement assorti du compte administratif, rapport qui est présenté par la Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Compte tenu de ce qui précède, et conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de donner acte à la Maire sans observation particulière, par délibération suivante, de la présentation du rapport d'activités 2019 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de son rapporteur :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39,

VU l'avis favorable des membres du Bureau Municipal Elargi du 2 novembre 2020,

VU l'avis de la commission Urbanisme, transition écologique, Aménagement urbain et des Mobilités du 4 novembre 2020,

CONSIDERANT que ce document doit être porté à la connaissance du Conseil Municipal de chaque commune adhérente,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à la Maire de la présentation, sans observation particulière, du rapport annuel 2019 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette.

ARTICLE 2 : DIT que le rapport annuel et l'avis du Conseil Municipal seront mis à la disposition du public, lequel sera avisé par voies d'affiches apposées en Mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Chilly-Mazarin, le 21 novembre 2020



**La Maire,
Rafika REZGUI**



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



2 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Délégués

Titulaires et suppléants au 31 décembre 2019

BALLAINVILLIERS

Mr COUTÉ Gérard T
 Mr VIVIEN Marc T
 Mr CHINZI Jean-Louis S
 Mme PORTELETTE Héléne S

BOULLAY-LES-TROUX

Mr MASSON Alain T
 Mr VIGOT Alain T
 Mr GUILLON Jean S
 Mr ROUSSEAU Hugues-Alexandre S

BURES-SUR-YVETTE

Mme BODIN Anne T
 Mme CACHIER Helene T
 Mr OTTINGER Sébastien S
 Mr SERBIER Michel S

CERNAY-LA-VILLE

Mr SABELLA Aurelio T
 Mme RANCE Chantal T
 Mr BARGIARELLI Stéphane S
 Mr MEMAIN René S

CHAMPLAN

Mme CHEVALIER Sylvie T
 Mr LECLERC Christian T
 Mr ALVES MONTEIRO Antonio S
 Mr DA SILVA Paul S

CHATEAUFORT

Mr BERQUET Patrice T
 Mr NIVET Emilien T
 Mme GISLE Patricia S
 Mme THERRE Nathalie S

CHEVREUSE

Mr TEXIER Bernard T
 Mr TRINQUIER Patrick T
 Mr BAY Philippe S
 Mr LEMAITRE Sylvain S

CHILLY-MAZARIN

Mr BENEYTOU Jean Paul T
 Mme CINSI GIRARD Martine T
 Mr LESAUVAGE Jean-Pierre S
 Mr GARNIER Pierre S

CHOISEL

Mr CARON Jean-Yves T
 Mr JULHES Frédéric T
 Mr CLOTEAUX Pierre S
 Mr MONTEGUT Frédéric S

DAMPIERRE-EN-YVELINES

Mr DE WINTER Jean-Pierre T
 Mr MALMASSON Denis T
 Mr GRIFFON Jean-Paul S
 Mme NGUYEN DINH Françoise S

EPINAY-SUR-ORGE

Mr DECUGNIERE Dominique T
 Mr LEGOUGE Maurice T
 Mr LEBRUN Serge S
 Mr TAINGUY Jean-Michel S

GIF-SUR-YVETTE

Mr BARRET Michel T
 Mr VALENTIN Jean-Luc T
 Mr BERTSCH Jean S
 Mme FAURIAUX Marie-Christine S

COMETZ-LE-CHATEL

Mme DARMON Monique T
 Mme SELLEM Lucie T
 Mr THOMASSET Chislain S
 Mme DUCHEMIN Cécile S

GOMETZ-LA-VILLE

Mr JACQUEMARD Bernard T
 Mr PESCHEUX Raymond T
 Mr BOULAY Maurice S
 Mr PINCHEMAILLE Alain S

LA VERRIÈRE

Mr BOURGOIN Christian T
 Mme DUTU Nelly T
 Mr HOUFAFKHOUFAF Ahmed S
 Mr LAMRANI Mohamed S

LA VILLE-DU-BOIS

Mr BOURDY Maurice T
 Mr CHARLOT Michel T
 Mr CARRE Jacky S
 Mme DERCHAIN Christelle S

LE-MESNIL-SAINT-DENIS

Mme AUBERT Evelyne T
 Mr CLAISSE Bernard T
 Mr AMAURY Christian S
 Mme BONNAIN Bertille S

LES ULIS

Mr FALL Babacar T
 Mr HAMEL Jean-Marie T
 Mme HAMMAN Ouiam S
 Mr LEFORT Hervé S

LÉVIS-SAINT-NOM

Mme GRIGNON Anne T
 Mme BONGERT Laure T
 Mme HILBERT Delphine S
 Mme SANTERNE Myriam S

LONGJUMEAU

Mr DELAGNEAU Stéphane T
 Mme GELOT Sandrine T
 Mr BETIN Rémi S
 Mr BOUZZAOU Mohamed S

LES MOLIÈRES

Mr HEVIN Philippe T
 Mr LUBRANESKI Yvan T
 Mr FABRE Frédéric S
 Mr PRABONNAUD Marc S

MAGNY-LES-HAMEAUX

Mr BESCO Raymond T
 Mr OMESSA Henri T
 Mme BOUCHET Brigitte S
 Mme GOLLIOT Éliane S

MILON LA CHAPELLE

Mme TCHEKHOFF Caroline T
 Mme MATEO Emmanuèle T
 Mr PELLETIER Jacques S
 Mr HAMON Pascal S

MORANGIS

Mr PINTO Henrique T
 Mr BECQUET Michel T
 Mr DE SOUSA José S
 Mr NOURY Pascal S

NOZAY

Mr TOULLIER Denis T
 Mme WILLEMET Michèle T
 Mr ALOUIER Henri S
 Mr JAUZE Gérard S

ORSAY

Mr CHAZAN Pierre T
 Mme DIGARD Marie Pierre T
 Mme THOMAS-COLLOMBIER Claude-Louise S
 Mme WACHTHAUSEN Ariane S

PALaiseau

Mme LEDOUX Véronique T
 Mr POULAIN Dominique T
 Mr COSTI Pierre S
 Mr SADJI Mokhtar S

SAINT-AUBIN

Mr BLIN Serge T
 Mr JULIENNE Benoît T
 Mr AMBROISE Pascal S
 Mr TORREGROSA Jacky S

SAINT-FORGET

Mr JANNIN Jean-Luc T
 Mr VERCROYSE Maxime T
 Mme LEDAVAY Catherine S
 Mr POLUS Jean-Pierre S

ST-JEAN-DE-BEAUREGARD

Mr BOUSQUET Gérard T
 Mr FRONTERA François T
 Mme ARBILLOT Valérie S
 Mr LAGONOTTE Dominique S

ST-REMY-LÈS-CHEVREUSE

Mr BAVOIL Dominique T
 Mme SCHWARTZ Myriam T
 Mr MENIEUX Jean-Jacques S
 Mr MORVAN Hervé S

ST-LAMBERT-DES-BOIS

Mr GUEGUEN Bernard T
 Mr HANEL Olivier T
 Mr CHARTIER Jean-Marie S
 Mme TACYNIAK Danielle S

SAULX-LES-CHARTREUX

Mr BAZILE Stéphane T
 Mr DUBOURG Florian T
 Mme DURANCEAU Isabelle S
 Mr AUGER Christian S

SAVIGNY-SUR-ORGE

Mr FLOWER Mathieu T
 Mr HENRY Jean-Charles T
 Mr JAUGEAS Daniel S
 Mr MEHLHORN Eric S

SENLISSÉ

Mr BOUNATIROU Lauri T
 Mr GASPARINI Christophe T
 Mme LINARES Véronique S
 Mr POMMERE Pascal S

VILLEBON-SUR-YVETTE

Mr GAUTIER Daniel T
 Mme WICHEREK-JOLY Aurélie T
 Mme DEYRIS-BRILLET Marie-Paule S
 Mme NGUYEN Nga S

VILLEJUST

Mr PLUMERAND Serge T
 Mr TRICKOVSKI Igor T
 Mr MASLARD Hugues S
 Mme NICIAS Dominique S

VILLIERS-LE-BÂCLE

Mr CORVISIER Roland T
 Mr MARTIN Michel T
 Mme CAZALA-REYSS Charlotte S
 Mme GIVLIN Gylène S

SIORP

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et uniquement pour la partie relevant du SIBSO et du SIHA, pour la mission spécifique de pilotage du Bassin Versant Orge-Yvette, en attente de désignation des délégués.

SOMMAIRE**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019****3****ÉDITO DU PRÉSIDENT****4****RESSOURCES HUMAINES**

En chiffres

5**LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2019**

Carte du territoire

6**TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Un exercice imposé

Deux nouveaux hameaux raccordés à la station d'épuration de Dampierre-en-Yvelines

Une extension créée

Création de branchements privatifs 45 habitations à Senlisse

Chargé d'opération en domaine privé

8**BILAN INDUSTRIEL**

Cellule Animation Industriels, des résultats concrets

Bilan Assainissement 2019

12**TRAVAUX RIVIÈRE**

Deux chantiers majeurs dans la lutte contre les inondations

La cellule « entretien » : une équipe multitâche

14**MODÈLE HYDRAULIQUE**

Ingénieur hydraulique

18**CONTRAT EAU CLIMAT**

Contrat «Eau & Climat» : s'adapter face aux enjeux climatiques

20**SERVICES SUPPORTS**

Services supports : l'appui administratif indispensable au fonctionnement du SIAHVY

22**ÉVÈNEMENTS 2019****24****BILAN FINANCIER ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2019****26**

Engagement et professionnalisme ont caractérisé cette période très particulière



Au moment où j'écris ces lignes le grand chantier de lutte contre le coronavirus est encore loin d'être terminé ! Mais après les dégâts que cette pandémie a déjà causés sur les plans humain, économique et social, et bien que nous méconnaissions le réel impact qu'elle aura au final sur nos opérations, nous pouvons toutefois nous réjouir de n'avoir eu à subir, pour l'instant, que des retards ou des reports de nos propres chantiers, qui ont été réactivés dès le 15 mai.

Nous le devons à l'engagement sans faille de tous les acteurs du SIAHVY durant cette terrible période du confinement, un engagement qu'illustrent bien tous ces chantiers qui ont été réalisés en 2019 et dont les plus emblématiques sont présentés en condensé au travers de ce rapport d'activité. Un engagement qui mérite bien que soient également mis à l'honneur les métiers peu connus, et pourtant essentiels à l'activité de

notre syndicat. Ces métiers spécifiques, avec une technicité importante, qui sont les garants d'une bonne gestion au quotidien de nos problématiques techniques : prévention des inondations, atteinte du bon état écologique de nos rivières...

Un engagement, mais aussi un professionnalisme et un dévouement au service public, au profit de nos communes membres et de leurs habitants, des valeurs qui entretiennent une belle synergie entre les équipes techniques et les services « support », sans lesquels le syndicat ne pourrait pas bien fonctionner. Chacun des agents du SIAHVY, au travers de ses missions propres, participe à la construction quotidienne des projets structurants de la collectivité.

Au regard de la crise sanitaire sans précédent que nous venons de traverser, la qualité et l'implication des collaborateurs du syndicat ont permis d'assurer la meilleure continuité possible dans les missions, au service de notre belle vallée de l'Yvette et de sa population.

Je les en remercie et vous souhaite, cher lecteur, une belle découverte de leurs métiers qui sont au cœur de nos activités.

Michel Barret
Président

Au cœur de la crise, les acteurs du SIAHVY sont restés impliqués pour assurer la continuité de leurs missions

Ressources Humaines

en chiffres



17 femmes



18 hommes

35 AGENTS AU SYNDICAT

Répartition des agents
par filière et par catégorie

15 Administratifs

A = 3 B = 5 C = 7

20 Techniques

A = 8 B = 6 C = 6

Répartition des agents par âge en fonction de leur sexe :

20 À 30 ANS  5 hommes


 3 femmes

31 À 40 ANS  7 hommes

 6 femmes

41 À 50 ANS  3 hommes

 7 femmes

51 À 60 ANS  3 hommes

 1 femme

moyenne d'âge : 38,48 ans

6 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2019

Carte du territoire

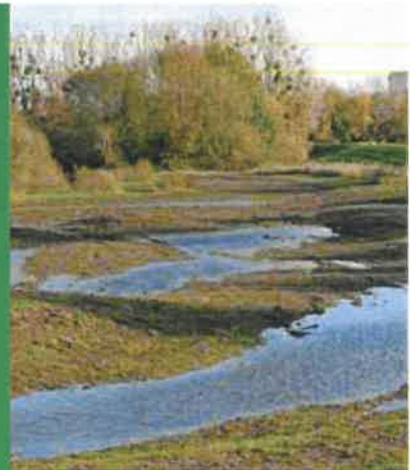


Dampierre-en-Yvelines :
Création d'un réseau EU pour raccorder les habitations



Saint-Forget :
Extension d'un collecteur des eaux usées

Saulx-les-Chartreux:
Augmentation du volume utile du bassin





Orsay :
Renaturation de l'Yvette dans le Campus de l'Université Paris-Sud



Savigny-sur-Orge :
Dévoisement du collecteur pour le projet T12

Un exercice imposé

L'implantation du projet de tram-train T12E a contraint le SIAHVV au dévoiement du collecteur d'eaux usées T200 à Savigny-sur-Orge.



Travaux en domaine public

Maître d'œuvre : SEGIC Ingénierie

Entreprise : EHTP

Coût : 950 000€ HT

Travaux : du 3 juin au 9 décembre 2019

- ✦ 98 ml de tuyaux en béton de diamètre T200,
- ✦ 2 chambres de raccordement,
- ✦ 3 regards en béton de diamètre 1000 mm,
- ✦ Comblement par un coulis béton de l'ancien collecteur.

En 2018, une zone de conflit avec le collecteur intercommunal de transport des eaux usées, implanté sous la RD257, au niveau de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge est identifiée. Il apparaît qu'un futur ouvrage (culée d'un pont) sera construit à l'emplacement du collecteur intercommunal. Ile De France Mobilités n'ayant pas trouvé d'autres possibilités pour implanter cette culée, il a été imposé au SIAHVV de dévier le réseau d'assainissement afin d'assurer le bon déroulement du projet T12E.

Deux nouveaux hameaux raccordés à la station d'épuration de Dampierre-en-Yvelines

Création d'un réseau de transport des eaux usées des hameaux du Mousseau et de Champ-Romery à Dampierre-en-Yvelines pour 45 habitations.

Une extension créée

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées rue de la Roncerie à Saint Forget sont terminés.

La commune de Saint Forget a rétrocédé ses réseaux d'assainissement des eaux usées au SIAHVV en 2013.

Les travaux réalisés en 2019, rue de la Roncerie, ont consisté à étendre le réseau d'eaux usées afin de desservir 2 habitations et 1 parcelle à construire.



Travaux en domaine public

Entreprise de Travaux : SOGEA
Coût : 82 738,13€ HT
Préparation : novembre-décembre 2018
Travaux : janvier-février 2019

- ✦ 98 ml de tuyaux en PRV de diamètre 200 mm pour la canalisation principale,
- ✦ 10 ml de tuyaux en PVC de diamètre 150 mm pour les branchements,
- ✦ 5 regards en béton de diamètre 1000 mm,
- ✦ 3 fabourets de branchement en PVC de diamètre 400 mm.



Travaux en domaine public pour le transport

Entreprise de Travaux : EIFFAGE
Coût : 1 902 420,50 € HT
Préparation : 23 mai 2019 - 19 août 2019
Travaux : 19 août 2019 - juin 2020 (à l'écriture de l'article, le chantier n'était toujours pas terminé à la suite du COVID-19).

- ✦ 1500 ml de piste de chantier,
- ✦ 1500 ml de tuyaux en PRV de diamètre 200 mm pour la canalisation principale,
- ✦ 15 ml de tuyaux en PVC SN8 de diamètre 150 mm pour les branchements,
- ✦ 45 regards en béton de diamètre 1000 mm,
- ✦ 2 fabourets de branchement en PVC de diamètre 400 mm.

Le SDA et l'étude de faisabilité réalisée par le SIAHVV en 2014 ont établi que les hameaux du Mousseau et de Champ-Romery ne réunissaient pas les conditions permettant de les maintenir en zone d'assainissement non collectif. Compte tenu de l'absence d'exutoire pour les eaux traitées à proximité des hameaux, la solution qui est apparue comme la plus avantageuse consistait à raccorder les 2 hameaux à la station d'épuration de Dampierre-en-Yvelines, par l'intermédiaire d'une canalisation commune reliée au réseau existant de Maincourt-sur-Yvette.

Le SIAHVV a donc procédé à la création d'un collecteur de transport des eaux usées du hameau du Mousseau, en passant par celui de Champ-Romery, vers Maincourt-sur-Yvette sur la commune de Dampierre-en-Yvelines.



10 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

TRAVAUX ASSAINISSEMENT



Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée – Tranche 2

Entreprise de travaux : TPE
Montant du marché : 138 152,23 € HT
Préparation : décembre 2018 à février 2019
Réalisation : mars à octobre 2019

Une opération groupée réussie



Dans le cadre d'une action collective, en qualité de maître d'ouvrage public délégué, le SIAHVV a entrepris les travaux de création de 40 branchements d'assainissement en domaine privé. Cette opération fait suite aux travaux de création du réseau d'assainissement des eaux usées sur le chemin de Malvoisine, la place de l'Église, les rues de Cernay-la-Ville, du Champ Reine, du Moulin d'Auline et du Couvent à Senlis (tranche 2).

Les propriétaires ont formalisé leur adhésion à l'opération groupée par la signature d'une convention avec le SIAHVV avec un taux d'engagement de près de 80 %. Cette adhésion leur a permis de bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil départemental des Yvelines.

Les ouvrages réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIAHVV ont été rétrocédés aux riverains à l'issue de leur réception en 2019.

Les effluents domestiques des 40 habitations concernées sont à présent collectés et transportés vers la station d'épuration de Dampierre-en-Yvelines, où ils sont traités avant de rejoindre le milieu naturel sans risque de pollution.

Chargé d'opération en domaine privé

œuvrer pour lutter contre les pollutions et préserver la ressource en eau

Premier maillon de la chaîne de l'assainissement, l'agent chargé d'opération en domaine privé intervient exclusivement sur les installations privatives d'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif.

Les missions de l'agent

Il assure la conduite d'actions groupées proposées aux riverains dont les parcelles se situent au droit des travaux de création des réseaux publics d'assainissement collectif, pour étendre les travaux de création des branchements en domaine privé. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique déléguée. À ce titre, il vérifie la bonne exécution des travaux réalisés par l'entreprise mandatée et s'assure de leur conformité avant réception des ouvrages par les propriétaires.

Il est également en charge de la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour les 23 communes ayant transféré cette compétence au SIAHVY. Pour les installations privées existantes, il assure la programmation et le suivi des campagnes de contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien, ainsi que la réalisation des contrôles dans le cadre des ventes de biens immobiliers. Pour les installations neuves et à réhabiliter, il exerce la mission de contrôle de conception et de bonne exécution des travaux de mise en œuvre. Cela représente le suivi d'une centaine de contrôles réglementaires par an en moyenne.



« Les missions qui me sont confiées sont très intéressantes d'un point de vue technique car je rencontre une grande diversité de situations sur le terrain. Chaque parcelle privée est différente, avec sa propre configuration, ses propres contraintes et des interlocuteurs variés.

Le contact direct avec l'usager, qui consiste à le conseiller et à l'accompagner dans ses démarches, est très enrichissant et la dimension humaine de mon travail est un réel moteur au quotidien.

Je coordonne et travaille également en étroite collaboration avec une multitude d'acteurs qui s'investissent sur des projets communs : bureaux d'étude, entreprises de travaux, prestataire de contrôle, partenaires financiers du SIAHVY (Agence de l'Eau Seine-Normandie et Conseil départemental de l'Essonne), élus locaux et autres services du SIAHVY.

Je mène de multiples actions locales à l'échelle de parcelles privées qui, mises bout à bout, permettent d'œuvrer en faveur de la salubrité publique et de la préservation de la ressource en eau sur le territoire du SIAHVY. »

Sylvain Heinrich - Agent chargé d'opération en domaine privé

Cellule « Animation Industriels » : des résultats concrets



L'activité de la cellule « Animation Industriels » en 2019 a été dense. Que ce soit pour le suivi d'actions terminées ou le lancement de nouvelles opérations dans des secteurs d'activité diversifiés. La cellule présente un bilan très positif.

Une approche par secteur d'activité

Une campagne de contrôle concernant les centres équestres et leurs activités diverses, a été lancée sur une trentaine d'établissements. La spécificité de cette activité nécessitant une approche personnalisée, de nombreux échanges ont eu lieu entre les professionnels et la Cellule « Animation Industriels » du SIAHVY. Les mises en conformité et l'accompagnement se poursuivent, car la majorité des établissements équestres ne sont pas conformes.

Nouvelle étude à Cometz-le-Châtel et Cometz-la-Ville

Une nouvelle étude de régularisation des rejets d'eaux usées non domestiques a été lancée sur les zones d'activités des Trois Quartiers et Domaine de Montvoisin à Cometz-la-Ville, ainsi que sur les zones d'activités des Delâches et du Haut des Vignes à Cometz-le-Châtel. Ces secteurs géographiques avaient été recensés comme prioritaires par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie notamment à cause des cours d'eau sensibles à proximité. Cette action groupée d'une durée prévisionnelle de 24 mois, a pour objectif le contrôle d'activités variées comme celles des supermarchés, pépinières, garage et autres commerces. La majorité des diagnostics initiaux réalisés s'est avérée non conforme.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 13



ZA de la Prairie et PA des Dévodes

Initiée en 2018, la phase de diagnostics est achevée pour la plupart des établissements.

Sur la première année de suivi, des taux de mise en conformité sont de 40 % sur la ZA de la Prairie et 25% sur le PA des Dévodes. La dernière année permettra d'augmenter ce taux. En effet les entreprises de la zone d'étude n'ont, pour le moment, que très peu sollicité les aides financières proposées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Journée de mobilisation pour le climat le 22 novembre 2019

Le SIAHVV a été invité par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour une journée de mobilisation des acteurs économiques pour l'adaptation au changement climatique. L'animatrice a témoigné des actions menées par le SIAHVV pour la régularisation des rejets d'eaux usées non domestiques.

La Cellule « Animation Industriels » a présenté les résultats obtenus depuis 5 ans. L'intervention a été suivie d'une séance de questions-réponses.



Bilan Assainissement 2019

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- ◆ SDA de Chilly-Mazarin (poursuite)

Études 2019 - Réseau de collecte

- ◆ Études préalables à la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées
 - Rue de l'ingénieur Jean Bertin et chemin latéral à Cometz-la-Ville
 - Rue Léon Robin au Mesnil-Saint-Denis
- ◆ Études préalables à la création des réseaux d'assainissement des eaux usées - Hameau de Garnes à Senlis

Études 2019 - Réseau de transport

- ◆ Études préalables à la réhabilitation du collecteur intercommunal des eaux usées - Rue Fernand Léger à Gif-sur-Yvette
- ◆ Diagnostic de l'état structurel et fonctionnel des réseaux d'assainissement des eaux usées - Antennes intercommunales de Chilly-Mazarin et Morangis (poursuite)
- ◆ Diagnostic du fonctionnement hydraulique de l'antenne intercommunale du Vaularon à Bures-sur-Yvette, Cometz-le-Châtel et Gif-sur-Yvette

- ◆ Maîtrise d'œuvre - Travaux de dévoiement du collecteur intercommunal des eaux usées à Savigny-sur-Orge - cadre projet T12E (poursuite)

Études 2019 - Stations d'épuration

- ◆ Diagnostic amont et plan d'actions pour la réduction des micropolluants sur le système de collecte du Mesnil-Saint-Denis
- ◆ Réalisation des essais de garanties de la nouvelle filière boues de la station d'épuration de Boullay-lès-Troux

Travaux 2019 - Branchements privatifs

- ◆ Travaux de création des branchements privatifs au réseau d'assainissement des eaux usées du bourg de Senlis - tranche technique 2

Travaux 2019 - Réseau de collecte

- ◆ Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées -
 - Rue de Frileuse à Cometz-la-Ville
 - Chemin de Rodon au Mesnil-Saint-Denis
 - Rue de la Roncerie à Saint-Forget

- ◆ Travaux de dévoiement du réseau d'assainissement des eaux usées de la Sente d'Etou à Saint-Remy-lès-Chevreuse

- ◆ Conception des travaux de réhabilitation :
 - Poste de refoulement du hameau de Maincourt-sur-Yvette à Dampierre-en-Yvelines

- Réseaux d'assainissement des eaux usées du chemin du Moulin et de la rue de la Vallée du hameau de Maincourt-sur-Yvette à Dampierre-en-Yvelines
- Réseau d'assainissement des eaux usées de l'avenue de Picardie au Mesnil-Saint-Denis
- Réseau d'assainissement des eaux usées de l'avenue de Sully au Mesnil-Saint-Denis

- ◆ Conception des travaux de création du réseau d'assainissement des eaux usées du hameau de Garnes à Senlis

Travaux 2019 - Réseau de transport

- ◆ Travaux de création du collecteur communal de transport des eaux usées des hameaux de Champ-Romery et du Mousseau à Dampierre-en-Yvelines
- ◆ Travaux de dévoiement du collecteur intercommunal des eaux usées à Savigny-sur-Orge

Deux chantiers majeurs

dans la lutte contre les inondations



Augmentation du volume utile du bassin de Saulx

Entreprise de travaux :
VINCI CONSTRUCTION

Montant du marché : 1 000 000 € HT

Préparation : Septembre 2019

Réalisation : Octobre 2019

Les aménagements permettent de :

- ◆ Retarder le remplissage du bassin en augmentant sa capacité de 30 000 m³ au minimum
- ◆ Développer la richesse écologique du site en recréant de nouveaux habitats plus diversifiés.





Renaturation de l'Yvette à l'Université d'Orsay

Entreprise de travaux :
TERIDEAL

Montant du marché : 1 961 772,5 € HT

Préparation : Février-mars 2019

Réalisation : Avril 2019 - Février 2020

Bilan études

Étude de faisabilité

- ✦ Restauration de la continuité écologique du Rouillon médian et du Ruisseau Blanc (en cours)
- ✦ Restauration de la continuité écologique de l'Yvette de Champlan jusqu'au bassin de Saulx (achevée en 2019)
- ✦ Restauration de la continuité écologique de l'Yvette à Épinay-sur-Orge et Savigny-sur-Orge (achevée en 2019)
- ✦ **Restauration de la continuité écologique du Montabé et du Fonceau - réalisée en interne par les équipes du SIAHVV et celle du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse**

Maîtrise d'œuvre - Phase de conception

- ✦ Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations du Valauron au bassin des Grands Prés
- ✦ Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations de l'Angoulême au Baratage
- ✦ Restauration de la continuité écologique de l'Yvette d'Orsay à Palaiseau
- ✦ Restauration de la continuité écologique de l'Yvette de Chevreuse à Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- ✦ Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations du Ru du Paradis
- ✦ Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations des bassins de Villejust

Les aménagements permettent de :

- ✦ Lutter contre les inondations et protéger les habitations à l'aval
- ✦ Restaurer la continuité écologique et hydraulique ; (3200 ml reconnectés)
- ✦ Renaturer la rivière pour lui donner un tracé plus naturel ; (1285ML)
- ✦ Créer des zones humides ; (Surface de 2.2 ha et volume utile de 42 000 m³)
- ✦ Préserver et développer les usages ainsi que les loisirs des riverains.

Résultats

Suite aux travaux de renaturation, la nature reprend ses droits. Le cours d'eau a retrouvé un tracé proche du naturel, permettant le développement de nouveaux habitats. Les berges reprennent un aspect sauvage abritant une riche biodiversité, et les zones humides vont maintenant assurer un rôle d'éponge pour absorber et contenir un maximum d'eau en période de crue.



La cellule « entretien » : une équipe multitâche



La Cellule « entretien », composée de 3 gardes-rivière, agit au quotidien pour la surveillance et l'entretien de l'Yvette : berges publiques, zones humides et bassins du SIAHVY.

L'entretien des milieux aquatiques

Le SIAHVY confie à des prestataires extérieurs un certain nombre de missions d'entretien : fauche des fonds de bassins, entretien des pistes d'accès...

Ces interventions de grande envergure nécessitent du matériel spécifique : tracteur, épareuse... ou des qualifications : élagage en hauteur...

La cellule « entretien » a la charge de suivre la bonne exécution de ces opérations. Mais dès qu'il s'agit de réouverture de zones humides ou de mise en valeur d'espaces boisés humides, l'équipe revêt ses équipements de sécurité et élague, débroussaille...

Travail de qualité, réactivité, précision, le travail effectué en régie est très apprécié par les élus, les communes et les usagers.



Zoom fauchage raisonné

Sur certains bassins, le SIAHVY pratique le fauchage raisonné. Cette méthode consiste à alterner les dates de fauche sur un même site en le divisant en secteurs distincts. La fauche permet d'éviter la fermeture de la prairie par des espèces ligneuses.

Pour prendre en compte la croissance des plantes et les cycles de vie des espèces, le SIAHVY ajuste les interventions de fauchage, les périodes et les hauteurs de coupe.

Chaque secteur est fauché une fois par an en automne pour ne pas perturber le cycle de vie des espèces présentes sur le site.



L'entretien des ouvrages hydrauliques

Clapets, vannes, déversoirs, barrages, pompes, armoires, les ouvrages ont tous un rôle important. Ils permettent la gestion du niveau de l'eau, le remplissage et la vidange des bassins...

Pour leur bon fonctionnement, il est essentiel d'entretenir régulièrement les 46 sites sur l'ensemble du bassin versant. Deux fois par semaine, les gardes-rivière parcourent la vallée et inspectent tous les sites. Une planification de l'entretien est ensuite effectuée.

Lors des épisodes de crues

À partir du moment où le SIAHVY se place en état d'alerte les techniciens du SIAHVY vont avoir pour objectif de gagner du volume utile de stockage afin de retarder le remplissage automatique des bassins de retenue.

Les gardes-rivière sillonnent la vallée pour s'assurer que tous les ouvrages fonctionnent. Ils vont également vérifier que des embâcles ne se forment pas dans la rivière, ce qui provoquerait des débordements.

Très rapidement, l'équipe peut intervenir pour retirer des petits déchets. Dans le cas d'embâcles trop importants, les prestataires du SIAHVY sont prévenus pour intervenir en urgence.

Enfin, dès que le niveau de l'Yvette et le temps le permettent, les bassins sont vidés de manière méthodique et contrôlés, pour pouvoir récupérer du volume utile et affronter plus sereinement les épisodes pluvieux suivants.

L'entretien des pistes et mobilier

Le SIAHVY assure l'entretien des pistes et des chemins en bords de cours d'eau.

Plusieurs fois par an, les gardes-rivière veillent à ce que les chemins restent toujours accessibles aux promeneurs. Les bancs et les poubelles présents sur les bassins sont également dégagés pour rester fonctionnels.

Les poubelles et les déchets sur les bassins sont ramassés deux fois par semaine par l'ESAT « Le Cardon ».



Modélisation Hydraulique : un outil de travail au quotidien



Au SIAHVY, le modèle hydraulique pour la prévision des crues est maintenant opérationnel. Utilisant en temps-réel les données météorologiques prédites, ce modèle effectue des simulations pour décrire la propagation des eaux de l'Yvette. Il devient alors possible de localiser, avec quelques heures voire quelques jours d'avance, les zones qui risquent d'être impactées par des débordements. Les agents du SIAHVY peuvent alors alerter en amont la population.

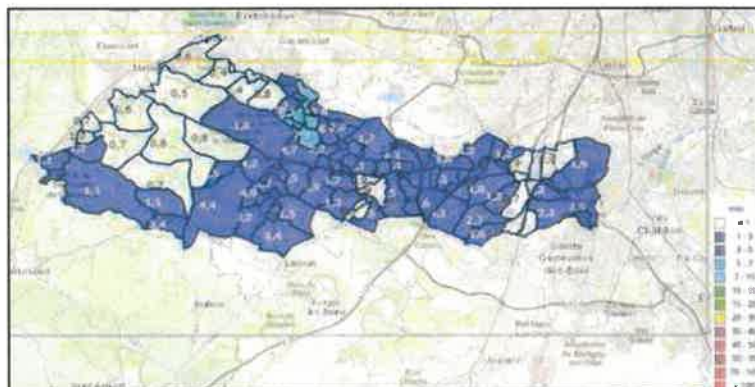
Son développement a nécessité une quantité importante de données :

- ◆ Les données topographiques du lit de la rivière principale, des bras secondaires, et de la plaine inondable (lit majeur) ;
- ◆ Le dimensionnement des ouvrages hydrauliques qui influent sur les écoulements. C'est le cas des ponts, des digues, des vannes, des clapets et bassins de rétentions d'eau ;
- ◆ Les données hydrologiques qui déterminent le comportement de la rivière suite à une pluie.

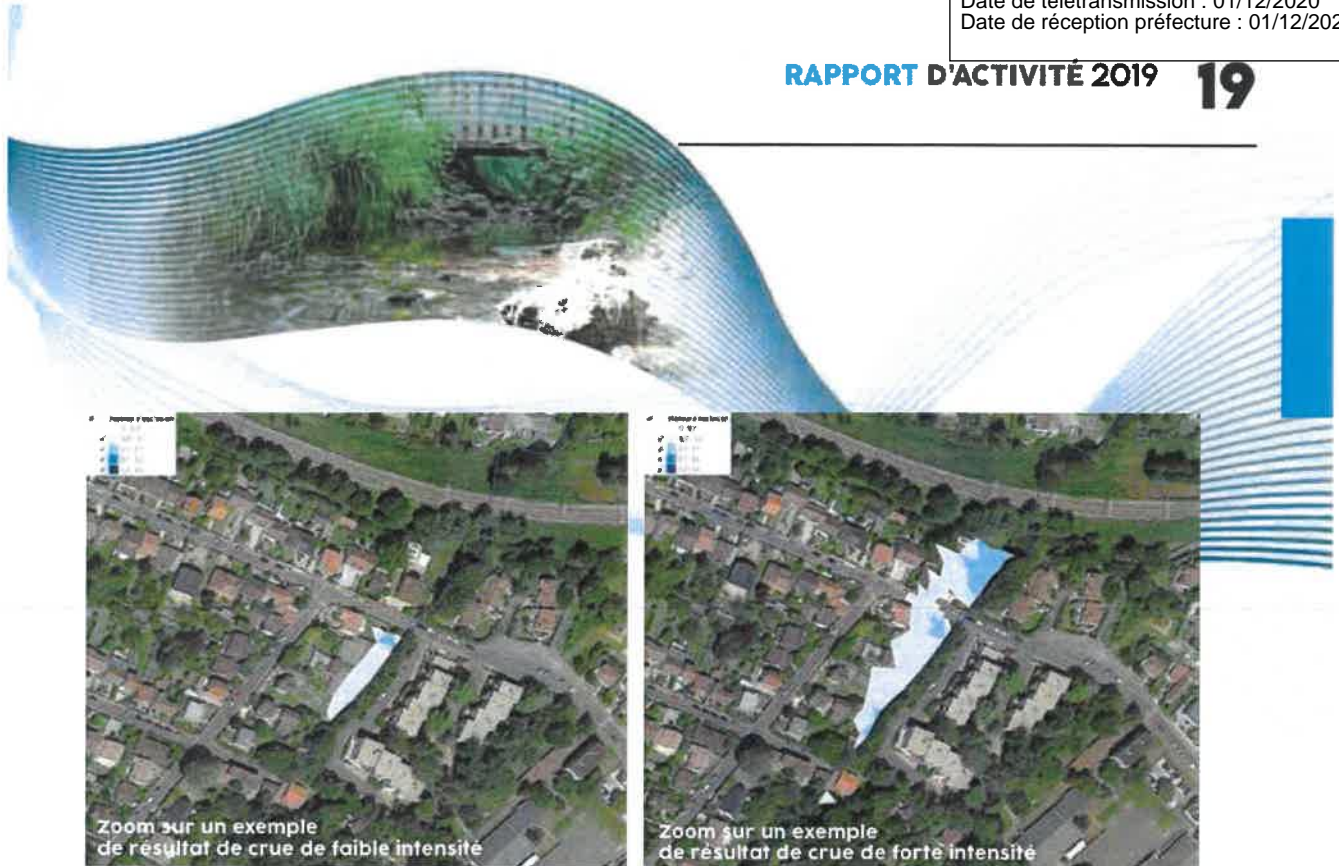
L'ingénieur hydraulicien du SIAHVY réalise le suivi régulier du modèle prédictif afin de surveiller son bon fonctionnement.

Actuellement, le modèle de l'Yvette est très complet, mais il doit constamment être mis à jour afin de prendre en compte les travaux d'aménagements réalisés annuellement sur les rivières comme la suppression d'ouvrages hydrauliques, le reméandrage des berges etc...

Le modèle peut par ailleurs être un outil d'aide à la décision lors de la conception de projets hydrauliques. Son caractère « temps-réel » n'est pas utilisé dans ce cas car l'objectif est d'étudier l'efficacité de différents scénarios d'aménagement en simulant de manière fictive des crues de plusieurs intensités. La modélisation permet alors d'identifier le scénario le plus avantageux, c'est-à-dire celui qui permettra de réduire au maximum le risque inondation sur le secteur d'étude concerné.



Exemple de carte prévision météo



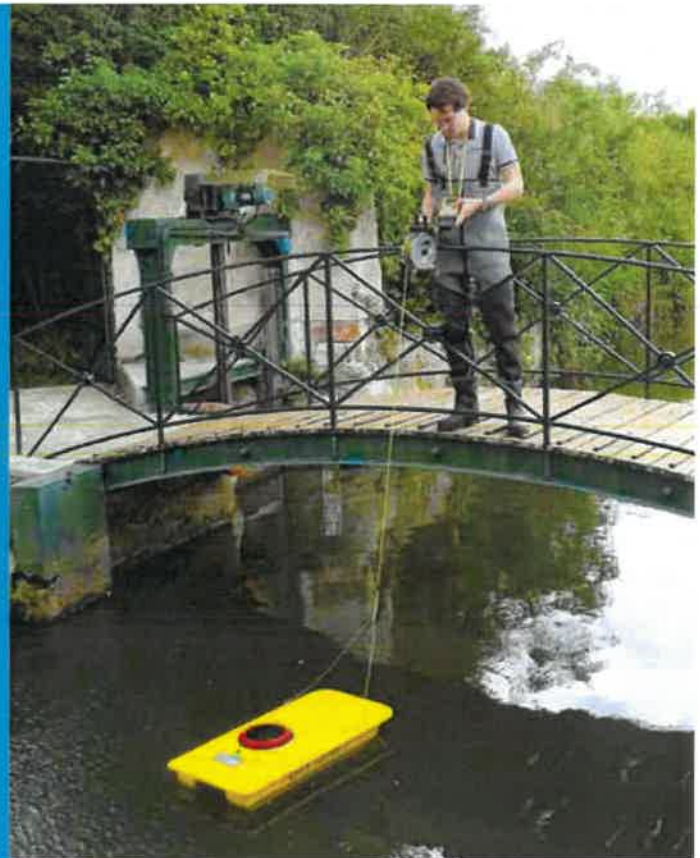
Zoom métier Ingénieur Hydraulicien

Spécialiste en modélisation hydraulique, l'ingénieur hydraulicien s'emploie à décrire la propagation des eaux de l'Yvette, grâce à une représentation schématique créée dans le modèle du SIAHVVY. Le modèle hydraulique est son principal outil de travail mais il doit constamment être mis à jour donc l'hydraulicien doit effectuer un suivi régulier.

Par ailleurs, l'hydraulicien réalise régulièrement des mesures de débits à l'aide d'appareils de jaugeages. Le SIAHVVY en possède actuellement 2 qui ont chacun sa spécificité :

- ✦ Le micro-moulinet, qui permet de réaliser des mesures pour des bas débits.
- ✦ Le débitmètre Q liner permet quant à lui de réaliser des mesures pour des débits élevés, notamment en période de crue.

Enfin, l'ingénieur hydraulique est en charge de la gestion des bassins de retenue : surveillance, définition du programme d'auscultation et de maintenance, suivi des travaux de réhabilitation et de sécurisation des ouvrages.



Contrat « Eau & Climat » : s'adapter aux enjeux climatiques

L'adaptation au changement climatique est devenu en quelques années un sujet d'une importance fondamentale. La France, en signant l'Accord de Paris à la COP21 de 2016, a démontré sa volonté de s'inscrire dans des projets plus bénéfiques pour l'environnement afin de tendre vers des territoires plus résilients, capables de s'adapter à de fortes perturbations sur leurs écosystèmes.

Le 9 octobre 2018, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a adopté le **11^{ème} programme d'intervention « Eau & Climat »** pour la période 2019 - 2024. Son but est de favoriser l'intégration pour les maîtres d'ouvrage de nouvelles approches pour contrer les effets du changement climatique.

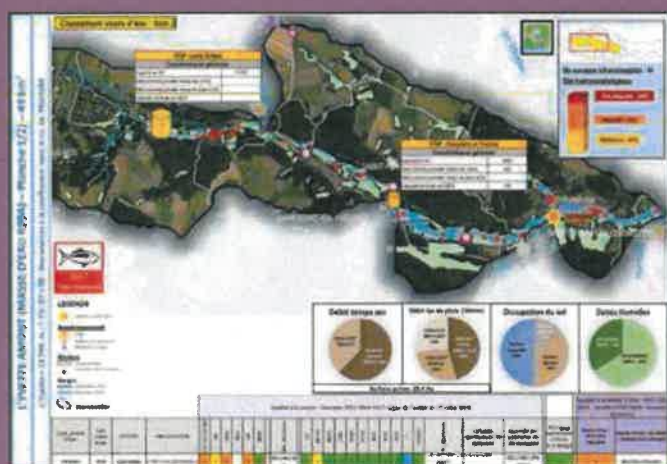
Pour répondre à cet engagement, chaque territoire à enjeux (bassin versant ou aire d'alimentation de captage) élabore un programme d'actions qui prend la forme d'un **contrat de territoire «Eau et Climat»** (CTEC). Ces contrats sont des outils adaptatifs et fédérateurs qui permettent de faire émerger des actions prioritaires concernant l'eau, la biodiversité et le climat.

Zoom métier

Animatrice «Contrat Eau et Climat»

En temps que structure porteuse, le SIAHVV a créé un poste d'animateur pour l'élaboration et la mise en place du projet de CTEC.

Elle a pour mission principale de rédiger le Contrat « Eau et Climat » et d'élaborer un plan d'action à l'échelle du Bassin. Pour ce faire un diagnostic du territoire a été réalisé : état des cours d'eau, identification des sources de pollution, risque inondation... Des fiches synthétiques par masses d'eau permettent d'identifier rapidement les enjeux locaux. Elle assure également l'animation des réunions avec les différents partenaires afin de coordonner les actions de chacun.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 21

CTEC de l'Yvette, des signataires qui s'engagent :

Durée : 5 ans (2020-2024)
Animation portée par le SIAHVY
Signataires du contrat :

	Syndicat Mixte du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC)		Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (VGP)
	Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Sources de l'Yvette (SIASY)		Commune du Mesnil-Saint-Denis
	Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS)		Département de l'Essonne
	Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoire (RT 78)		Agence de l'Eau Seine-Normandie
	Communauté d'Agglomération Saint Quentin en Yvelines (SQY)	Soutiennent le contrat	
			CCHV
			CCPL

Le diagnostic réalisé en 2019, permettra d'identifier les actions à mener afin de répondre aux enjeux du territoire. Les priorités préalablement définies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sont : la restauration des milieux aquatiques et humides, la maîtrise des ruissellements et du risque inondation dans le lit majeur ainsi que l'amélioration de la qualité des cours d'eau.

L'YVETTE AMONT (MASSE D'EAU R98A) - Planche 1/23 - 493 km²
L'Yvette : 13 700 m² (196-27) - 481 - 100% amont de la confluence avec la Seine (à l'aval)

objectifs	Actions à envisager
<p>Objectif 1 : Restaurer les conditions écologiques et réduire le risque de pollution des milieux aquatiques et humides</p> <p>Restaurer les zones humides et les milieux aquatiques (ZNA) et les milieux humides (MH) en favorisant la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques et humides.</p>	<p>Restaurer les zones humides et les milieux aquatiques (ZNA) et les milieux humides (MH) en favorisant la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques et humides.</p> <p>Restaurer les zones humides et les milieux aquatiques (ZNA) et les milieux humides (MH) en favorisant la biodiversité et la qualité des milieux aquatiques et humides.</p>
<p>Objectif 2 : Maîtriser les ruissellements et du risque inondation dans le lit majeur</p> <p>Prévenir les inondations liées à la saturation des sols et à la saturation des zones humides.</p>	<p>Maîtriser les ruissellements et du risque inondation dans le lit majeur.</p> <p>Prévenir les inondations liées à la saturation des sols et à la saturation des zones humides.</p>
<p>Objectif 3 : Améliorer la qualité des eaux superficielles et maîtriser les risques de pollution des milieux aquatiques et humides</p> <p>Améliorer la qualité des eaux superficielles et maîtriser les risques de pollution des milieux aquatiques et humides.</p>	<p>Améliorer la qualité des eaux superficielles et maîtriser les risques de pollution des milieux aquatiques et humides.</p> <p>Améliorer la qualité des eaux superficielles et maîtriser les risques de pollution des milieux aquatiques et humides.</p>

Services supports : l'appui administratif indispensable au fonctionnement du SIAHVY

Les services Assainissement et Milieu Naturel sont l'épine dorsale du SIAHVY, mais ceux-ci ne peuvent pas remplir correctement leurs missions sans la complémentarité qu'apportent les services supports.

Secrétariat Général

Il est constitué de la Secrétaire de Direction et de la Chargée d'Accueil.

En plus des missions de secrétariat et d'accueil, c'est ici que les Comités et Bureaux syndicaux s'organisent : délibérations, convocations, contrôle de légalité...

96 délibérations ont été prises pour l'année 2019

Service Juridique & Marchés Publics & Ressources Humaines

Composé de quatre agents et d'une cheffe de service, il a notamment pour rôle de poser le cadre juridique lors de la rédaction et la passation des marchés publics. Il assiste les autres services lors de la rédaction des délibérations afin qu'elles respectent le cadre légal et gère les contentieux et pré-contentieux. Le service est également consulté par les communes et les communautés d'agglomération pour donner un avis sur les autorisations d'urbanisme et les PLU. Il a un rôle de conseil auprès des particuliers, architectes, constructeurs sur le foncier en matière d'assainissement collectif ou non collectif, de gestion des eaux pluviales, de risque inondation et de protection du milieu naturel. C'est également au sein de ce service que l'on retrouve l'agent en charge des Ressources Humaines, qui gère les salaires, la carrière et la formation des agents du SIAHVY.

En 2019 :

- ✦ 35 marchés notifiés
- ✦ 12 conventions passées
- ✦ 1 050 demandes d'autorisation d'urbanisme instruites

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 **23**

Service Finances & Comptabilité

Le service comptabilité est constitué d'une cheffe de service et de cinq agents, qui ont la charge d'assurer l'élaboration, le suivi et l'exécution des 5 budgets du SIAHVY.

De multiples tâches en résultent, comme par exemple :

- ◆ Le suivi des transferts de compétences,
- ◆ La gestion des emprunts,
- ◆ La gestion des biens,
- ◆ Les encaissements des recettes provenant des participations des EPCI,
- ◆ Les recettes des Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif.
- ◆ Le service gère également le suivi financier des marchés, le paiement de factures et l'élaboration des bons de commande.
- ◆ Le suivi des dossiers de subvention auprès des partenaires financiers du SIAHVY (Départements, Région, Agence de l'Eau Seine-Normandie, ...)

En 2019 :

- ◆ 281 titres d'émis pour la PFAC
- ◆ 2 837 mandats
- ◆ 42 dossiers de subventions suivies (19 en M49 et 23 en M14)

Cellule Animation & Communication

Composée de deux agents elle a pour mission de faire connaître les actions du SIAHVY au grand public. Cela passe notamment par la mise à jour du site internet (www.siahvy.org) et par des publications fréquentes

sur les réseaux sociaux. L'année 2019 a vu l'édition du 2^{ème} numéro du Mag de l'Yvette, distribué à tous les habitants de la vallée, où l'on peut retrouver de nombreuses informations sur les actions du syndicat. Les agents organisent et participent également à des manifestations tout au long de l'année (Journée du Patrimoine, Rando'Durables, Forums des métiers, ...)

Pour le volet Animation, elle intervient dans les écoles dans le cadre des classes d'eau, afin de sensibiliser le jeune public aux enjeux du changement climatique et de la préservation de la ressource eau et du milieu naturel.

◆ 798 abonnés sur la page Facebook (+197 en un an)
◆ 57 publications sur la page Facebook

Classes d'eau, former les écocitoyens de demain

Le SIAHVY propose aux élèves de la Vallée de participer à des classes d'eau. Les interventions des animateurs sont gratuites et sont modulable à la journée ou la ½ journée en fonction du contenu pédagogique souhaité par l'enseignant. Les animations se déroulent soit au Moulin du SIAHVY dans notre salle pédagogique, soit dans les écoles et les sites extérieurs à proximité.

En 2019, les animateurs du SIAHVY sont intervenus dans 67 classes, pour sensibiliser environ 1645 élèves à la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques.



Évènements 2019 :

le SIAHVY actif et visible sur son territoire

Mag de l'Yvette

Le second numéro du Mag de l'Yvette a été distribué à l'ensemble des habitants de la vallée, afin de les informer sur les actions et réalisations du Syndicat.



Avril

Rando' Durables

Le SIAHVY était de nouveau présent sur le site de la Ferme de Viltain pour cette nouvelle édition des Rando' Durables. Cette année, le stand avait pour thème « Le parcours de l'eau dans le milieu naturel et en ville ». Nous avons profité également de cet événement pour organiser un IPR dans l'Yvette en lien avec la Fédération de pêche de l'Essonne.



Avril

Visite délégation népalaise

L'Office International de l'Eau, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a accueilli en France du 15 au 18 Avril une délégation d'une douzaine de parlementaires et responsables népalais en charge d'une réforme nationale relative à la gestion de l'eau. Cette délégation s'est notamment déplacée le 17 avril sur le Bassin de la Mérantaise (Gif-sur-Yvette) afin d'apprécier les travaux de renaturation qui y ont été réalisés.

Mai

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE Visite STEP Gometz-la-Ville

Deux groupes de visiteurs ont pu découvrir le fonctionnement de la station d'épuration et suivre le circuit de l'eau à travers les différentes étapes de traitement.

Juin

Journée Technique

Lors de cette journée, les élus, entreprises et financeurs ont pu découvrir la restauration de l'Yvette au sein de l'Université Paris-Sud, ainsi que le dévoiement du collecteur d'eaux usées T200 à Savigny-sur-Orge lié à l'impact du tram-train T12 Express.



Mai

Journée Mondiale de la Biodiversité Chantier de restauration de l'Yvette

Le SIAHVY a organisé une visite du chantier de restauration au niveau du campus de l'Université Paris-Sud. Un groupe d'une dizaine de personnes a pu profiter des explications de Michel BARRET, Président, et de Jérôme ROZANSKI (Chef de Service Milieu Naturel) sur les travaux effectués à cet endroit.

Septembre

Journée du Patrimoine

Cette journée ouverte au public permet à tous de découvrir le Moulin et de faire connaître les actions du SIAHVY. Animaux de la ferme, jeux en bois, chasse au trésor, spectacles... de nombreuses activités pour le plaisir des petits et des grands. Le spectacle de fin de journée, en partenariat avec le festival « Encore les beaux jours », a, comme toujours eu beaucoup de succès.



Octobre

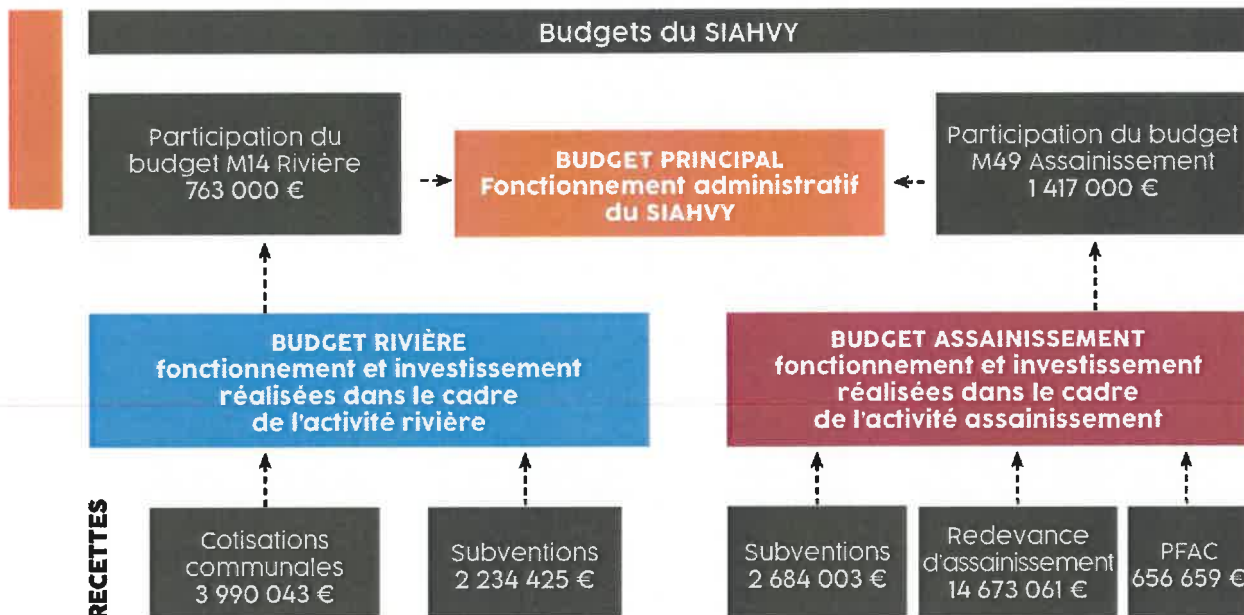
Inauguration de la sculpture de Sauvyvette

L'artiste, Jacqueline BERTHOMIEU, a réalisé une sculpture de pierre représentant la mascotte du SIAHVY. L'inauguration a eu lieu le vendredi 18 octobre 2019 dans la salle de la roue du moulin où l'œuvre est exposée, en présence du Président Michel BARRET, des 3 Vice-Présidents et de l'artiste ainsi que des membres du club de sculpture de Gif-sur-Yvette.



26 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

BILAN FINANCIER ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

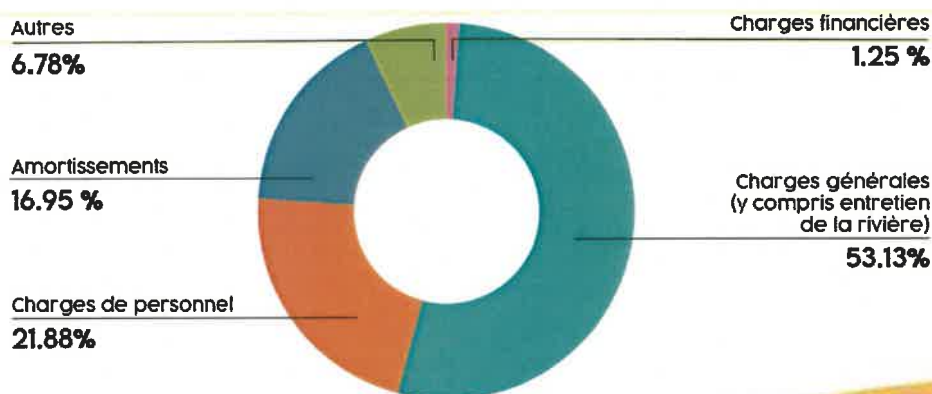


Budget du SIAHVY (M14, M14 RIVIÈRE et M49)

Dépenses totales d'équipement : 21 677 412.66 €



Dépenses totales de fonctionnement : 18 560 241.65 €



Comptes administratifs 2019**BUDGET PRINCIPAL**

Dépenses de fonctionnement : 2 324 200 €
Recettes de fonctionnement : 2 444 412 €
Résultat d'exploitation : 120 212 €

Dépenses d'investissement : 60 644 €
Recettes d'investissement : 103 654 €
Résultat d'exécution : 43 010 €

Résultat de clôture : 163 222 €

BUDGET RIVIÈRE

Dépenses de fonctionnement : 2 817 687 €
Recettes de fonctionnement : 5 068 934 €
Résultat d'exploitation : 2 251 247 €

Dépenses d'investissement : 10 558 685 €
Recettes d'investissement : 8 493 035 €
Déficit d'exécution : 2 065 650 €

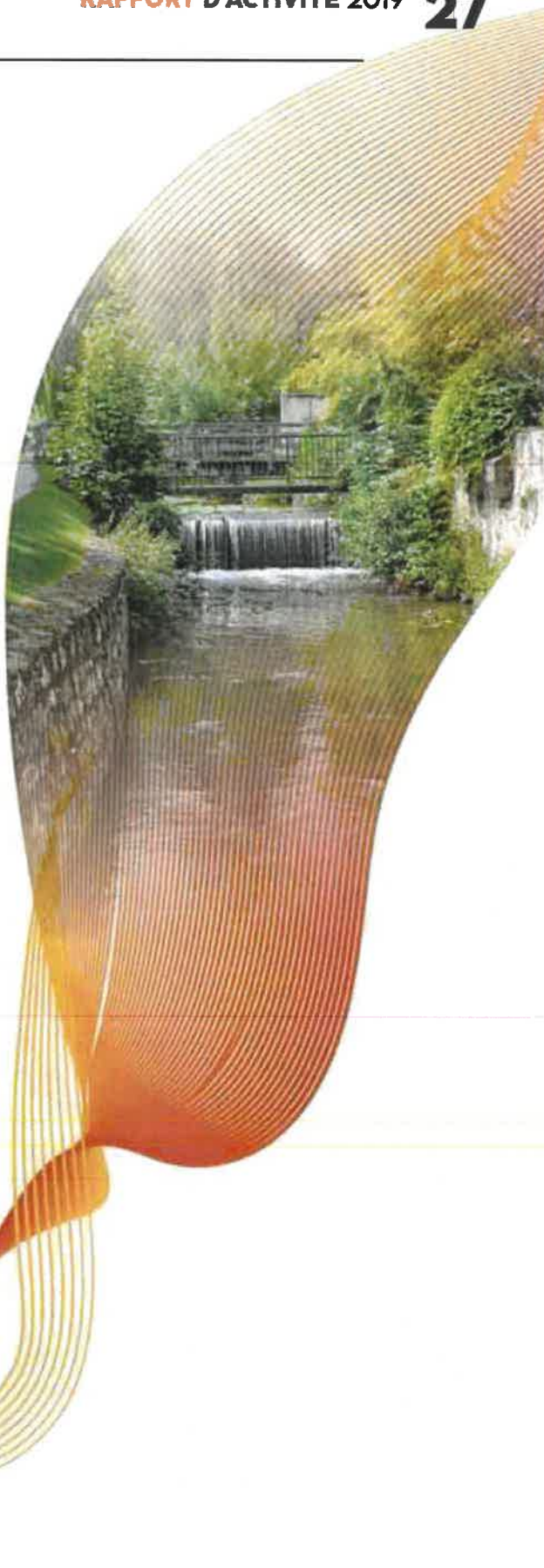
Résultat de clôture : 185 597 €

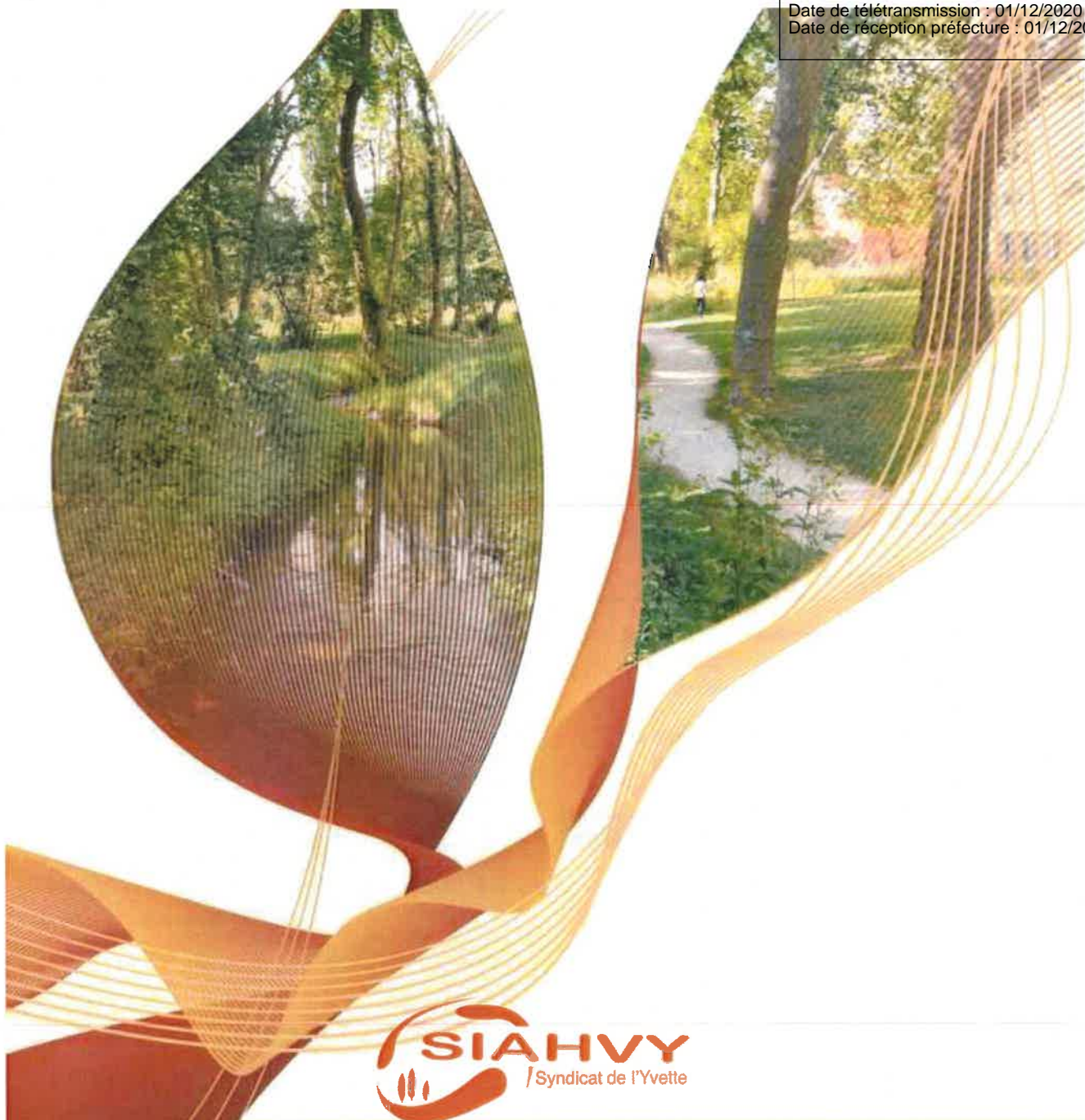
BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 13 418 354 €
Recettes de fonctionnement : 19 410 770 €
Résultat d'exploitation : 5 992 416 €

Dépenses d'investissement : 16 295 309 €
Recettes d'investissement : 13 243 869 €
Déficit d'exécution : 3 051 440 €

Résultat de clôture : 2 940 976 €





12, avenue Salvador Allende
91160 Saulx-les-Chartreux
Tél. 01 69 31 72 10
www.siahvy.org

Directeur de la Publication :
Michel BARRET - Président
Rédaction :
les Personnels du SIAHVVY
Crédits photos :
Photothèque du SIAHVVY - Alinéa

Conception et réalisation :
Alinéa Corbeil-Essonnes
Imprimé avec des encres végétales,
sur du papier issu de forêts durablement gérées

